
Association APAJH DU VAL DE MARNE
Association Loi du 1^{er} Juillet 1901

4, Avenue du Général Pierre Billotte
94000 - CRETEIL

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2012
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2012



JÉGARD

LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS
94120 FONTENAY SOUS BOIS
TÉL. : 01 48 73 69 91 – FAX. : 01 48 75 40 43
bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

Association APAJH DU VAL DE MARNE
Association Loi du 1^{er} Juillet 1901
4, Avenue du Général Pierre Billotte
94000 - CRETEIL

☆☆☆

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2012

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

☆☆☆

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association APAJH 94, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration de l'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ils sont la sommation de l'ensemble des opérations de vos établissements et services.

- Le bilan se totalise à 30.665.364 € et fait ressortir un excédent de 1.230.609 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 29.974.915 € et en produits à 31.205.524 €.

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Par ailleurs, nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôle des différents établissements et services et ne concernent pas le bilan et le compte de résultat de chaque établissement ou service.

2- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'art L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que dans le cadre de l'appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduit à examiner les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents suite à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements et services de l'association.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la manière dont a été comptabilisé l'affectation définitive des résultats conformément aux décisions des dits financeurs au cours de l'exercice et la manière dont ces arrêtés modifient ou non les comptes annuels de l'association.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES


Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels..

Fait à Paris, le 05 juin 2013

Le Commissaire aux Comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES


Franck NACCACHE
Commissaire aux Comptes
Membre du Directoire

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Exercice clos le 31/12/12

EURO

	Brut	Amort. & Prov.	31/12/12	31/12/11
ACTIFS IMMOBILISES				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements				
Frais de recherches & développement				
Concessions, brevets, licences, ...	119 103	116 214	2 888	969
Fonds commercial (1)	91 000	45 449	45 550	50 600
Autres				
Immobilisations incorp.en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 268 560		1 268 560	1 268 560
Constructions	21 629 346	10 769 460	10 859 885	12 021 457
Instal. techn., matériel & outil. indust.	2 102 166	1 415 955	686 210	513 825
Autres	5 593 058	4 011 857	1 581 200	1 312 233
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobil. financières (2)				
Participations				
Créances ratt. à des participations				
Titres imm. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	84 380		84 380	19 844
Prêts	3 482	982	2 500	
Autres	173 786		173 786	212 703
TOTAL I	31 064 885	16 359 921	14 704 963	15 400 194
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières prem. et autres approvision.	52 022	25 474	26 548	36 225
En-cours prod. (biens et services)(a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	17 902		17 902	29 237
Créances (3)				
Usagers et comptes rattachés	2 631 113	472 030	2 159 082	6 470 210
Autres	183 623	20 666	162 956	256 194
Valeurs mobilières de placement	111 869		111 869	111 869
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	13 387 819		13 387 819	7 080 708
Charges constatées d'avance (3)	94 221		94 221	92 632
TOTAL II	16 478 572	518 171	15 960 400	14 077 078
Charges à répartir sur plus. exer. (III)				
Primes de rembours. des empr. (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	47 543 457	16 878 092	30 665 364	29 477 273
ENGAGEMENTS RECUS				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit au bail			91 000	91 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

Bilan Passif

Exercice clos le 31/12/12

EURO

	31/12/12	31/12/11
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	4 098 371	4 056 997
Ecart de réévaluation		
Réserves	1 878 671	1 878 671
Report à nouveau (a)	642 668	666 434
Résultat de l'exercice [excédent ou déficit] (b)	1 230 609	- 69 614
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	1 419 527	1 419 527
- Legs et donations		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	2 887 262	- 146 873
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	428 319	568 282
Provisions réglementées	3 677 492	3 557 906
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	16 262 922	11 931 332
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	268 000	218 000
Provisions pour charges	333 474	347 582
TOTAL II	601 474	565 582
FONDS DEBIES		
Sur subventions fonctionnement	118 339	333 391
Sur autres ressources	4 510	
TOTAL III	122 849	333 391
DETTES (1) (d)		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 742 603	9 374 882
Emprunts et dettes financières divers (3)	86 457	88 526
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	424 787	2 743 056
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	1 118 043	941 689
Dettes fiscales et sociales	2 802 851	2 937 762
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 637	29 099
Autres dettes	276 410	317 992
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	205 325	213 958
TOTAL IV	13 678 117	16 646 967
Ecart de conversion Passif V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	30 665 364	29 477 273
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.

(c) Dettes sur achats ou prestations de services.

(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

Compte de résultat (suite)

Exercice clos le 31/12/12

EURO

	du 01/01/12 au 31/12/12	du 01/01/11 au 31/12/11	Variation	
			en valeur	en %
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amort. et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	305 046	306 685	- 1 638	-0,53
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL VI	305 046	306 685	- 1 638	-0,53
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	- 171 325	- 247 550	76 224	30,79
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV+V-VI)	1 796 125	- 43 728	1 839 854	4207,45
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	58 823	53 146	5 677	10,68
Sur opérations en capital	126 858	80 960	45 898	56,69
Reprises sur prov. et transferts de charges	112 538	116 122	- 3 583	-3,09
TOTAL VII	298 221	250 228	47 992	19,18
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	69 563	115 129	- 45 565	-39,58
Sur opérations en capital	45 363	221	45 142	20411,70
Dotations aux amort. et aux provisions	601 941	185 884	416 057	223,83
TOTAL VIII	716 869	301 234	415 634	137,98
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	- 418 648	- 51 006	- 367 641	-720,78
Impôts sur les bénéfices (IX)	24 019	8 016	16 003	199,64
+ Report de ress. non util. des exerc. antérieurs (X)		33 136	- 33 136	-100,00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)	122 849		122 849	
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V-VII+X)	31 205 524	28 350 016	2 855 507	10,07
TOTAL DES CHARGES (II-IV+VI-VIII-IX-XI)	29 974 915	28 419 631	1 555 283	5,47
EXCEDENT OU DEFICIT	1 230 609	- 69 614	1 300 224	1867,74
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Produits				
Bénévolat				
Prestations en nature	472 170	472 914	- 744	-0,16
Dons en nature				
TOTAL	472 170	472 914	- 744	-0,16
Charges				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite des biens	472 170	472 914	- 744	-0,16
Personnel bénévole				
TOTAL	472 170	472 914	- 744	-0,16
(1) Dont produits aff. à des exerc. antérieurs				
(2) Dont charges aff. à des exerc. antérieurs				
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes				
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).				
(c) Y compris droits de douane				
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).				
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir				

ANNEXES

ASS APAJH DU VAL DE MARNE

4-6 av du Général Pierre Billotte
94001 CRETEIL CEDEX

Exercice du 01/01/12 au 31/12/12



Identification de l'association

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Le comité APAJH du Val de Marne a pour activité la gestion d'établissements médico-sociaux.

Désignation de l'association : **ASS APAJH DU VAL DE MARNE**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/12, dont le total est de 30 665 364 E
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 1 230 609 E

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/12 au 31/12/12.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration de l'association en date du 29/04/2013.

PERIMETRES DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont établis et présentés par la personne morale, l'Association APAJH 94.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 regroupent les activités suivantes :

DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS

- SECTEUR GESTION CONVENTIONNEE :

- *Agence Régionale de la Santé (ARS) – Assurance Maladie*

<i>Siège Social</i>	6 avenue du Général Pierre Billotte, à Créteil.
<i>I.M.E « Françoise Leloup »</i>	2 rue de Saussure, à Créteil.
<i>Sessad « Françoise Leloup »</i>	2 rue de Saussure, à Créteil.
<i>I.M.E. « Robert Desnos »</i>	1 rue Buffon, à Orly.
<i>Sessad « Robert Desnos »</i>	1 rue Buffon, à Orly
<i>I.M.E. « Dr Louis Le Guillant »</i>	22 boulevard Chastenot de Géry, à Villejuif.
<i>S.D.I.D.V. « Janina GANOT »</i>	48bis, Boulevard Rabelais, à ST Maur-des-fossés.
<i>Maison d'Accueil Spécialisée</i>	2 rue Alfred Gillet, à Bonneuil sur Marne.
<i>Maison d'Accueil Spécialisée « R. SEGUY »</i>	86 rue Marcel Bourdarias, à Alfortville.
<i>Etablissement et Service d'Aide par le Travail</i>	
<i>Alter Ego : B.P.A.S.</i>	71 rue Etienne Dolet, à Alfortville.

- *Conseil Général du 94 :*

<i>Centre d'Habitats</i>	26 rue Edouard Vaillant, à Alfortville.
<i>Service d'Accompagnement</i>	126 avenue d'Alfortville, à Choisy le Roi.
<i>Lieu de Vie Sociale</i>	26 rue Edouard Vaillant, à Alfortville.
<i>Foyer résidence « Jacqueline Olivier »</i>	24 rue Jacques Kablé, à Nogent sur Marne.

- SECTEUR GESTION NON CONVENTIONNEE :

<i>Association Gestion Propre</i>	4 avenue du Général Pierre Billotte, à Créteil.
<i>Etablissement et Service d'Aide par le Travail</i>	
<i>Alter Ego : B.A.P.C.</i>	71 rue Etienne Dolet, à Alfortville.
<i>Entreprise Adaptée Alter Ego</i>	114-126 avenue d'Alfortville, à Choisy le Roi.



Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Les opérations internes sont éliminées dans le cadre de la consolidation suivant les principes suivants :

Au bilan

- Elimination des comptes de liaison inter établissements.

Au compte de fonctionnement

- Elimination des charges et produits inter établissements, essentiellement les frais de siège, ainsi que les charges mutualisées et remboursées, le personnel mis en commun entre structure.

Les prestations internes réalisées par l'ESAT partie commerciale, et/ou l'Entreprise Adaptée au profit des autres entités n'ont pas fait l'objet d'éliminations, ces prestations correspondant à une réelle activité économique qui doit apparaître dans le compte de résultat.



Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Détail des résultats par établissement ou service

		Avis C.N.C. / Instruction DGAS			
ACTIVITES AVEC TIERS FINANCEURS		Résultat Exercice Compte Administratif 2012	Variation congrés payés	Mise en œuvre composants	Résultat à affecter
1	Compétence ETAT	-59 068	12 500	12 500	-34 068
	SIEGE	114 201	-810		113 391
	ESAT B.P.A.S. Alter EGO	-173 269	13 310	12 500	-147 459
2	Compétence Assurance Maladie	810 822	32 270	9 237	852 329
	IME Françoise LELOUP	99 914	140	29 344	129 398
	SESSAD Françoise LELOUP	148	30		178
	IME Robert DESNOS	380 107	-11 330	-11 817	356 960
	SESSAD Robert DESNOS	814			814
	IME Louis LE GUILLANT	246 803	35 620	-19 164	263 259
	SDIDV Janina GANOT	-77 630	9 880		-67 750
	MAS de BONNEUIL	128 052	-39 520	366	88 898
	MAS Robert SEGUY	32 614	37 450	10 508	80 572
3	Compétence Conseil général 94	698 847	-9 652	8 035	697 230
	CENTRE D'HABITATS	331 255	4 008	-3 736	331 527
	SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VIE SOCIALE	32 466	-6 431		26 035
	LIEU DE VIE SOCIALE	153 114	-5 719		147 395
	Résidence JACQUELINE OLIVIER	182 012	-1 510	11 771	192 273
	GESTION CONVENTIONNEE	1 450 601	35 118	29 772	1 515 491
4	ACTIVITES AVEC GESTION NON CONVENTIONNEE				0
	ESAT B.A.P.C. Alter EGO	-373 891			-373 891
	E.A. Alter EGO	103 777			103 777
	Gestion Propre - VDM	50 123			50 123
	GESTION NON CONVENTIONNEE	-219 991			-219 991
	RESULTAT CONSOLIDE	1 230 610	35 118	29 772	1 295 500



Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Commentaires :

- ✓ La colonne de droite « résultat à affecter » correspond aux résultats des activités conventionnées qui restent soumis au contrôle et à l'appréciation de l'autorité de tarification.
- ✓ Ces résultats ne sont pas compensables par enveloppe budgétaire (Assurance Maladie, Aide Sociale, Département, Etat) dans le cadre de l'application des termes du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, mis en place en 2012.
- ✓ La mise en œuvre de l'Avis CNC 2007-05 en 2007, a entraîné la comptabilisation de charges non reprises par l'autorité de tarification au titre de « dépenses inopposables », tels que la comptabilisation de la provision pour congés payés et l'application de la méthode des composants pour les actifs corporels immobiliers.
C'est la raison pour laquelle est présenté d'un côté le résultat comptable et de l'autre le résultat administratif (correspondant à celui soumis à contrôle et affectation validée par les autorités de tarification).



Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Conventions comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- la loi n°83-353 du 30 avril 1983
- le décret 83-1020 du 29 novembre 1983
- les règlements comptables :
 - o 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'associations
 - o 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - o 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - o 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- l'avis du Conseil National de la comptabilité :
 - o n° 2007-05 du 4 mai 2007,
 - o n° 2008-09 du 7 mai 2008.

Fait marquants :

Le 25 juin 2012 l'APAJH 94 a signé conjointement un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'ARS Ile de France et le Conseil Général du Val-de-Marne pour les exercices ouverts du premier janvier 2012 au 31 décembre 2016.

L'ensemble des établissements médico-sociaux gérés par l'APAJH 94 est inclus dans le périmètre de ce contrat CPOM.



Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Postes de l'actif

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	20 à 30 ans
- Agencements des constructions	3 à 15 ans
- Installations techniques	5 à 15 ans
- Matériels et outillages divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans

Depuis 2007, les constructions et les agencements et aménagements des constructions ont fait l'objet d'un retraitement en application de la méthode dite des composants, chaque élément ayant un rythme d'utilisation différent de l'immobilisation dans son ensemble. Les agencements ont été portés dans les comptes de construction. Les amortissements pratiqués, dans ce cas là, l'ont été sur la base de la méthode de la réallocation des valeurs comptables nettes (méthode prospective).

Dans le cas où la valeur du terrain n'avait pas été isolée dans les comptes, il a été prélevé un montant forfaitaire sur le poste « Constructions » pour l'affecter à la valeur du terrain, sur la base de la valeur historique : l'établissement concerné est la Résidence Jacqueline Olivier à hauteur d'un montant évalué à 106 070 €.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Dépréciation constructions

Des travaux d'aménagement réalisés en 2011 sur le site d'ALFORTVILLE (ESAT Alter Ego) devront être démolis en 2013 afin de procéder à de nouveaux aménagements qui permettront de respecter les règles d'hygiène pour l'activité blanchisserie. Ces travaux, non encore complètement amortis à fin 2012, ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation qui apparaît en charges exceptionnelles dans le compte de résultat et au passif du bilan.

La dépréciation constatée fin 2012 est de 298 560 €.



Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont ventilées entre :

- Les activités commerciales de l'ESAT BAPC et de l'Entreprise Adaptée Alter EGO,
- Le solde à recevoir dans le cadre de l'Aide au poste des Travailleurs et ouvriers handicapés des établissements du secteur commercial,
- Les créances sur prix de journées des autres établissements du secteur conventionné.

La répartition brute est la suivante :

	31/12/2012	%	31/12/2011	%
Clients activité commerciale	843 534	32%	922 877	15%
aide au poste				4%
Département	656 333	25%	942 549	10%
Etat / Assurance maladie	1 131 247	43%	4 976 071	72%
total	2 631 114	100%	6 841 496	100%

Les provisions se répartissent ainsi :

	31/12/2012	%	31/12/2011	%
Clients activité commerciale	13 512	15%	56 201	29%
aide au poste				
Département	80 020	41%	152 243	20%
Etat / Assurance maladie	378 499	44%	162 843	51%
total	472 032	100%	371 286	100%

Du fait du passage d'un système de facturation à l'activité (prix de journée) au financement par dotation globale à compter du 1^{er} juillet 2012, les facturations de prix de journée non encore encaissées à la date du 28 février 2013 ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à 100% en application du principe de prudence.

Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Trésorerie

Valeurs mobilières de placement

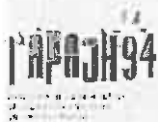
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La méthode retenue pour la cession des valeurs mobilières est celle du « premier entré, premier sorti ».

Au 31 décembre 2012	Quantité	Valeur comptable	Valeur d'inventaire	Plus value latente
Crédit Coopératif FCP	176	111 869	126 192	14 323
Total		111 869	126 192	14 323

Trésorerie

L'association bénéficie, pour les comptes ouverts auprès du Crédit Coopératif, d'une convention d'unité de comptes. Le solde présenté au bilan consolidé est la compensation des soldes :

Solde Actif	17 227 272
Solde Passif	<u>6 953 334</u>
Total	10 273 939



Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Postes du passif

Fonds associatifs

Les fonds associatifs « sans droit de reprise » comptabilisent les opérations pour lesquelles l'association a une assurance sur l'affectation certaine des ressources provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables, ou de mise en réserves de résultats.

Les fonds associatifs « avec droit de reprise » comptabilisent les ressources à caractère permanent affectées à l'association avec conditions provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.

Un tableau détaillé de la variation des fonds associatifs est communiqué en annexe.

Report à nouveau

Le compte report à nouveau est utilisé pour l'affectation, par l'organe statutairement compétent, des excédents et déficits qui impactent les fonds propres de l'association.

Un tableau détaillé de la variation par établissement est communiqué en annexe.

Résultats sous contrôle tiers financeurs

Les résultats des activités dont le financement est assuré par des tiers financeurs sont isolés au passif du bilan dans les autres fonds associatifs.

Un tableau détaillé de la variation par établissement est communiqué en annexe.

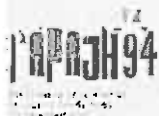
Subventions renouvelables

Les subventions affectées à un bien non renouvelable par l'association figurent au passif du bilan dans les autres fonds associatifs.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et figurent au passif du bilan sous la rubrique « Autres fonds associatifs ».

Un tableau ci-après décrit, le cas échéant, les variations des provisions réglementées.



Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Provisions risque et charges

Ces provisions correspondent à la définition des provisions telle que préconisée par le Règlement du CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000.

Un tableau ci-après décrit, le cas échéant, les variations des provisions pour risques et charges.

Fonds dédiés

Les « fonds dédiés » sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par les tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les Fonds dédiés sont présentés dans le tableau des variations des provisions.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

Le détail est donné dans un tableau annexe.



Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Postes du compte de résultat

Résultat exceptionnel

Les charges et produits affectés en exceptionnel correspondent essentiellement à :

- Des provisions (ou reprises de provisions) relatives à des procédures prud'homales à hauteur des risques envisagés par l'association,
- Des cessions d'immobilisations, et plus value neutralisée par des provisions pour réserves,
- Des dépréciations sur actif immobilisé ont été constatées sur l'ESAT Alter EGO du fait d'agencements à mettre au rebut prochainement.
- D'autres opérations exceptionnelles

La synthèse du résultat exceptionnel se présente ainsi :

Opérations exceptionnelles	Charges	Produits
Sortie / Cessions d'immobilisations	45 363	49 623
Provisions réglementées :		
Amortissement dérogatoire (Avis CNC 2007-05)	64 123	11 817
Provision pour renouvellement des immobilisations	34 811	16 842
Provision pour dépréciation d'actif	342 573	
Provision pour plus value d'actif	42 435	
Reprise provision sans objet		15 198
Autres provisions :		
Procédures d'ordre sociales :		
Provision litige prud'homme	118 000	68 000
Indemnités versées	68 000	
Prélèvement Assurance Maladie		
Quote part subvention viré compte de résultat		76 797
Autres opérations exceptionnelles	1 564	59 944
Total	716 869	298 221
Résultat	-418 648	



Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Engagement hors bilan donnés

Garanties sur emprunts

- Dans le cadre du mandat de gestion donné par l'association à la Banque française de Crédit Coopératif, il a été procédé au nantissement de parts de Maxi + sécurité C (SICAV monétaire de capitalisation).
- Hypothèque à hauteur de 50 % du montant de la caution reçue du Crédit Coopératif pour l'IME de Villejuif soit 266 765 €
Encours restant dû : 204 784 €
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 450 000 € en garantie de la caution sur emprunt CDC donnée par le Crédit Coopératif sur l'immeuble situé à Villejuif (22, rue boulevard Chastenet),
Encours restant dû : 370 849 €
- Inscription en privilège de prêteur de denier pour 308 374 € en garantie du prêt de 1 541 869 € sur l'immeuble 71 rue Etienne Dolet
Encours restant dû : 696 147 €
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 213 429 € en garantie de la caution sur emprunt CDC donnée par le Crédit Coopératif sur l'immeuble situé à Alfortville (57 rue PV Couturier),
Encours restant dû : 721 844 €
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 381 000 € en garantie de prêt sur l'immeuble situé au 71 rue Etienne Dolet à Alfortville
Encours restant dû : 141 472 €
- Nantissement de Sicav en garantie de 50% du montant de l'emprunt de 76 225 € pour l'immeuble situé 71 rue E. Dolet à Alfortville
Encours restant dû : 37 204 €

Intérêts d'emprunts

Les intérêts non échus sont de 1 568 020 €.

Indemnités de départ en retraite

Les droits acquis au titre du départ en retraite des salariés ne sont comptabilisés qu'après accord des autorités de tarification. Ils concernent, en principe, les salariés dont la possibilité à faire valoir leurs droits sont suffisants.

Les indemnités pour départ en retraite sont fixées par la convention collective des établissements et services pour personnes handicapées ou inadaptées du 15 mars 1966.

Le montant de l'indemnité varie en fonction de l'ancienneté des salariés.

Les hypothèses économiques suivantes ont été retenues :

- Taux d'actualisation : 2.5 %,
- Taux de turn over : 3 %,
- Taux d'évolution des salaires 1 %.
- Taux de mortalité TV 88/90
- Age de départ 62 ans

L'estimation au 31 décembre 2012, la dette actuarielle sur la base des droits acquis (droits passés) et chargée, est de 1 076 618 €, contre 714 241 € en 2011.

Certains départs futurs ont déjà été financés par les autorités de tarification (par affectation d'excédents principalement). Ces préfinancements apparaissent dans la rubrique « Résultats sous contrôle de tiers financeurs ».

Droit individuel à la Formation

Le Droit individuel à la Formation a pour objet de permettre à tout salarié de se constituer un capital de temps de formation qu'il pourra utiliser à son initiative, mais avec l'accord de son employeur.

Il permet à chaque salarié à plein temps de capitaliser un droit à la formation à hauteur de 20 heures minimum par an. Ce droit est acquis au 4 mai de chaque année.

La quantité d'heures utilisables au 31 décembre 2012 est de 35 134 heures, contre 33 314 heures en 2011.



Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Autres Informations

Valorisation du bénévolat

Aucune contribution n'est valorisée dans les comptes.

Contribution en nature

Dans les établissements scolaires, une partie du personnel est détachée de l'éducation Nationale. La contribution en nature est valorisée à hauteur de 472 170 €, correspondant à 15,50 ETP.

Résultats sous contrôle de tiers financeurs – En instance d'affectation

Les résultats en attente d'affectation ou en attente de contrôle sont constatés sur le poste « résultats sous contrôle de tiers financeurs » compris dans les Fonds associatifs avec droit de reprise.

Rémunération des dirigeants, salariés et bénévoles

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580 l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants.

L'information qui serait fournie dans le cadre de cette obligation reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne, ce qui serait contraire aux règles de confidentialité en matière de publicité des rémunérations et avantages.

Il est précisé qu'aucun administrateur de l'association n'est rémunéré pour ses fonctions.

Honoraires Commissaire aux comptes (selon décret 2008-1487 du 30/12/2008)

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 29 791 € TTC.

Actif immobilisé

Exercice clos le 31/12/12

EURO

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo incorporelles TOTAL 2	207 740		3 260
Terrains	1 268 560		
Constructions sur sol propre	16 799 902		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.	4 766 784		82 490
Installations techniques, matériel et outillage ind.	1 874 611		318 875
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 470 920		502 242
Autres matériels de transport	998 303		63 299
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 367 793		230 036
Emballages récupérables et divers	112 864		8 635
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL 3	29 659 740		1 205 577
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	19 844		83 941
Prêts & autres immobilisations financières	213 686		4 730
TOTAL 4	233 530		88 671
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	30 101 011		1 297 508

CADRE B IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
	Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1				
Autres postes d'immo incorporelles TOTAL 2		897	210 103	
Terrains			1 268 560	
Constructions	sur sol propre		16 799 902	
	sur sol d'autrui			
	Inst. gales., agencements et am. const.		4 829 444	
Installations techniques matériel et outillage	1 796	89 524	2 102 166	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencements, aménagement divers		2 969 932	
	Matériel de transport		986 436	
	Matériel de bureau & informatique		1 555 435	
	Emballages récupérables & divers	9 193	31 053	81 253
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
TOTAL 3	10 989	261 198	30 593 131	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		19 406	84 380	
Prêts & autres immobilisations financières	5 400	35 747	177 269	
TOTAL 4	5 400	55 153	261 650	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	16 389	317 248	31 064 885	



Amortissements

Exercice clos le 31/12/12

EURO

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL 1					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL 2		156 170	6 390	897	161 663
Terrains					
Constructions	sur sol propre	6 486 891	578 332		7 065 223
	sur sol d'autrui				
	installations générales	3 058 337	323 155	19 830	3 361 664
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 360 785	144 580	89 410	1 415 955
Autres immobilisations corporelles	installations générales	1 602 385	268 512	2 266	1 868 632
	matériel de transport	806 760	82 643	61 940	827 463
	matériel de bureau	1 228 502	129 652	42 392	1 315 762
	emballages récupérables				
TOTAL 3		14 543 663	1 526 874	215 838	15 854 701
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		14 699 833	1 533 264	216 735	16 016 365



Provisions et dépréciations

Exercice clos le 31/12/12

EURO

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour réserve de trésorerie	2 546 418			2 546 418
Provisions pour réserve de	424 992	6 877		431 869
Provisions pour réserve de compensation/amort	57 713			57 713
Provisions pour renouvellement des immobilisations	180 268	34 811	16 842	198 237
Amortissement dérogatoire	321 924	64 123	11 817	374 230
Différences sur réalisations	26 590	42 435		69 025
TOTAL PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	3 557 905	148 246	28 659	3 677 492
Provisions pour litiges	218 000	118 000	68 000	268 000
Provisions Pour risques	-			-
PROVISIONS POUR RISQUES	218 000	118 000	68 000	268 000
Provisions équipements & travaux	205 097			205 097
Provisions pour formation	42 849		8 000	34 849
Provisions pour retraite		518 649	518 649	-
Autres provisions pour charges	99 637	10 000	16 108	93 529
PROVISIONS POUR CHARGES	347 583	528 649	542 757	333 475
Provisions pour fonds dédiés	333 391	122 849	333 391	122 849
PROVISIONS POUR FONDS DEDIES	333 391	122 849	333 391	122 849
Immobilisations incorporelles		342 573		342 573
Immobilisations financières	983			983
Sur comptes clients	371 285	421 552	320 806	472 031
Sur stocks	6 743	25 474	6 743	25 474
Sur créances diverses	2 919	20 667	2 919	20 667
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	381 930	810 266	330 468	861 728
TOTAL GÉNÉRAL	4 838 809	1 728 010	1 303 275	5 263 544
dont dotations et reprises				
- d'exploitation		678 149	353 895	
- financières				
- exceptionnelles		601 942	112 539	
- fonds dédiés		122 849		
- affectation résultats & R.A.N.		325 070	836 842	
TOTAL		1 728 010	1 303 275	cf tableau RAN

Echéances, créances et dettes

Exercice clos le 31/12/12

EURO

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		3 482		3 482
Autres immobilisations financières		173 786		173 786
Clients douteux ou litigieux		279 571		279 571
Autres créances clients		2 351 541	2 351 541	
Créances r. de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		39 165	39 165	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 716	6 716	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers	35 249	35 249	
Groupe et associés				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		102 490	102 490	
Charges constatées d'avance		94 221	94 221	
TOTAUX		3 086 228	2 629 386	456 841
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			



Echéances, créances et dettes

Exercice clos le 31/12/12

EURO

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	à 2 ans max. à l'origine				
	à plus de 2 ans à l'origine	8 742 603	668 314	2 541 569	5 532 722
	Emprunts et dettes financières divers	86 457	86 457		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 118 043	1 118 043		
	Personnel et comptes rattachés	932 343	932 343		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 676 115	1 676 115		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	24 019	24 019		
	Taxe sur valeur ajoutée	97 255	97 255		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	73 118	73 118		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 637	21 637		
	Groupe et associés				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	276 410	276 410		
	Dettes représentatives de titres emp.				
	Produits constatés d'avance	205 325	205 325		
	TOTAUX	13 253 330	5 179 040	2 541 569	5 532 722
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	631 531			

1994
1994*Produits à recevoir*

Exercice clos le 31/12/12

EURO

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	50 542
Autres créances	27 173
Disponibilités	54 531
TOTAL	132 246

Charges à payer

Exercice clos le 31/12/12

EURO

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 094
Emprunts et dettes financières diverses	86 457
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 302
Dettes fiscales et sociales	1 419 433
Autres dettes	6 825
TOTAL	1 778 114

*Charges et produits constatés d'avance*

Exercice clos le 31/12/12

EURO

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	94 221	205 325
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	94 221	205 325



Variation des fonds propres

Exercice clos le 31/12/12

EURO

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2012
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	4 056 997	41 374		4 098 371
Réserves				
excédents affectés à l'invest. de trésorerie	1 878 673			1 878 673
de compensation (1)				-
Report à nouveau (1)				
gestion non conventionnée	1 604 489	23 770		1 580 719
résultats refusés	- 938 052			- 938 052
Résultat de l'exercice (2)	- 69 615	1 230 609	- 69 615	1 230 609
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	1 419 527			1 419 527
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (1)	- 146 874	3 042 422	8 287	2 887 261
Écart de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	568 283	9 261	149 225	428 319
Provisions réglementées (3)	3 557 905	148 246	28 659	3 677 492
TOTAL I	11 931 333	4 448 142	116 556	16 262 919
			4 331 586	

(1) cf tableau détaillé de suivi des reports à nouveau

(2) cf note de présentation

(3) cf tableau des provisions

Commentaires complémentaires sur la variation significative des fonds propres :

- Résultats de l'exercice 2012	1 230 609
- Correction résultat 2011 établissement Louis LE GUILLANT	87 530
- Réaffectation des excédents de prix de journées 2011 (information annexe)	2 482 090
- Reclassement des provisions pour retraite en report à nouveau (information annexe)	518 649
- Autres variations	12 708
	4 331 586

Tableau d'affectation des résultats

Exercice clos le 31/12/12

EURO

SUIVI DU COMPTE REPORT A NOUVEAU

En Euros	AFFECTION		PRELEVEMENT		AUTRES OPERATIONS				SOLDE FIN		
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	correction RAN 2011	correction Ctes 2011	CNC 2007-05	Réserve compen/treso		Provisions retraite	Autres variation
Résultats en instance d'affectation :											
Siège	-159 875										-152 397
IME F. LELOUP	140 704										35 729
SESSAD F. LELOUP	1 933									1 410	-5 362
IME R. DESNOS	34 171	25 801									1 861 559
SESSAD R. DESNOS	-10 435										-31 131
IME L. LE GUILLANT	-186 818					-87 530					-180 514
SDIDV	-125 590										-220 620
MAS de BONNEUIL	404 466										552 050
MAS R. SEGUY	680 959	262 674									1 417 414
Centre D'Habitats	0	79 552									77 158
Service Accompagn	0	12 147									12 911
Lieu de Vie Sociale	0	84 746									81 336
Résidence J. OLIVIER	0	27 476									41 437
ESAT B.P.A.S. Alter EGO	6 877								6 877		-11 353
Ecritures ré affectées :											
Reclassement Prov. retraite	173 306										691 955
Variation Congés Payés et composant	-1 106 571										-1 282 910
Sous-total Résultats sous contrôle de tiers fin	-146 873	492 396	0	0	-2 482 090	-87 530	0	6 877	-518 649	1 410	2 887 262
ESAT B.A.P.C. Alter Ego	592 742										497 442
Prov aléas production BAPC	150 000										150 000
EA Alter Ego	174 750										200 981
Gestion Propre VDM	686 998										732 297
Résultats Refusés	-938 052										-938 052
Sous-total Résultats acquis à l'Association	666 438	0	0	0	0	0	0	0	0	0	642 668
TOTAL	519 565	492 396	0	0	-2 482 090	-87 530	0	6 877	-518 649	1 410	3 529 930
		-69 617									

(1) La restitution à la CPAM de prix de journée CRETON faite en 2011 et inscrite dans les charges de l'exercice 2011 a fait l'objet d'un remboursement par la CPAM courant 2012 : ce remboursement a été constaté en correction du résultat comptable 2011 pour 87 530 €.

Tableau des emprunts

Exercice clos le 31/12/12

EURO

LIBÉLÉ	Solde Crédit	Capital restant dû			Intérêts restant dus		
		1 an	2 à 5 ans	> 5 ans	1 an	2 à 5 ans	> 5 ans
EMPRUNT LELOUP CDC	1 609 688	97 761	414 614	1 097 313	55 534	187 612	195 724
EMPRUNT LE GUILLANT C.D.C	204 784	38 861	165 923		7 065	14 498	
EMPRUNT LE GUILLANT CRÉDIT COOP.2	370 849	25 051	112 539	233 259	16 535	53 806	37 050
EMPRUNT CENTRE HABITATS C.D.C	194 898	10 923	46 289	137 685	6 724	23 039	27 120
EMPRUNT CENTRE HABITATS CRÉDIT COOP	19 678	19 678			434		
EMPRUNT SAVS CRÉDIT COOPÉRATIF	180 461	10 114	42 860	127 487	6 226	21 333	25 111
EMPRUNT LVS CRÉDIT COOPÉRATIF	346 485	19 419	82 292	244 774	11 954	40 959	48 213
EMPRUNT BONNEUIL CRÉDIT COOPÉRATIF	50 970	24 936	26 034		2 514	708	
EMPRUNT RJO CRÉDIT FONCIER	666 977	27 900	130 477	508 600	42 353	150 535	193 929
EMPRUNT RJO GNOSSAL 1	128 282	9 101	37 325	81 856	1 249	4 072	3 525
EMPRUNT RJO GNOSSAL 2	118 986	7 809	32 027	79 151	1 161	3 851	3 816
EMPRUNT RJO CRAMIF	70 587	7 843	31 372	31 372			
EMPRUNT SEGUY C.D.C	2 731 396	110 482	473 506	2 147 408	87 405	313 270	547 110
EMPRUNT SEGUY CRAMIF	811 404	73 764	295 056	442 584			
EMPRUNT ESAT CRÉDIT COOPÉRATIF 2	696 147	93 159	422 044	180 944	32 748	81 585	7 916
EMPRUNT ESAT CRÉDIT COOPÉRATIF 3	37 204	4 563	20 674	11 966	1 758	4 611	676
EMPRUNT ESAT CRÉDIT COOPÉRATIF 1	141 472	29 576	111 896		4 501	7 373	
EMPRUNT ESAT SG	315 146	19 943	86 881	208 322	10 375	34 394	29 174
EMPRUNT E.A. CRÉDIT COOPÉRATIF	20 095	10 334	9 761		482	154	
Int COURUS sur emprunts (compte 16884)	113 553	27 842					
TOTAL	8 829 062	669 061	2 541 569	5 532 722	182 031	599 844	786 146



Ventilation des produits

Exercice clos le 31/12/12

EURO

Etablissements APAJH 94	RAPPEL 2011	TOTAL 2012	A.R.S.		DEPARTEMENT	AUTRES
			ETAT	Assurance Maladie		
<u>PRODUCTION VENDUE</u>						
ESAT BAPC ALTER EGO	1 480 077	1 544 081				1 544 081
EA ALTER EGO	1 280 314	1 363 366				1 363 366
Autres Produits	537 035	549 180	59 894	484 101	5 185	
sous total Production Vendue (A)	3 297 426	3 456 627	59 894	484 101	5 185	2 907 447
<u>PRODUITS DES TARIFICATIONS</u>						
SESSAD F. LELOUP	172 762	178 632		178 632		
SESSAD R. DESNOS	264 799	269 247		269 247		
SDIDV	1 129 693	1 228 060		1 228 060		
ESAT BPAS ALTER EGO	1 872 100	1 893 796	1 893 796			
IME F. LELOUP	1 241 670	1 480 567		1 480 567		
IME R. DESNOS	1 557 528	1 856 669		1 856 669		
IME L. Le GUILLANT	4 941 450	5 598 079		5 598 079		
Centre d'Habitats	1 541 438	1 767 011			1 767 011	
Service d'Accompagnement	328 081	330 128			330 128	
Lieu de Vie Sociale	475 888	545 165			545 165	
Résidence J. OLIVIER	1 237 502	1 346 187			1 346 187	
MAS de BONNEUIL	4 072 714	3 746 370		3 746 370		
MAS R. SEGUY	4 003 715	3 984 195		3 984 195		
Reprise de résultats	0	0				
Excédents	21 000	0				
Déficits	-944 475	0				
sous total Produits des Tarifications (A)	21 915 865	24 224 106	1 893 796	18 341 819	3 988 491	0
TOTAL RECETTES D'ACTIVITES (A)	25 213 291	27 680 733	1 953 690	18 825 920	3 993 676	2 907 447
<u>PRODUITS LIES A DES FINANCEMENTS</u>						
<u>COMPLEMENTAIRES</u>						
ESAT BAPC ALTER EGO	1 574 413	1 643 877				1 643 877
E.A. ALTER EGO	487 839	503 795				503 795
Autres produits annexes	351 407	424 826	3 303	166 513	224 669	30 341
Autres Produits	2 413 659	2 572 498	3 303	166 513	224 669	2 178 013
<u>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</u>						
Subv. fonctionnement VDM	29 825	29 579				29 579
Subv. fonctionnement EA	78 000	46 240				46 240
Autres Subventions	18 021	88 083		21 256	66 827	
Subventions exploitation	125 846	163 902	0	21 256	66 827	75 819
TOTAL GENERAL	27 752 796	30 417 133	1 956 993	19 013 689	4 285 172	5 161 279
	1		6%	63%	14%	17%



Tableau du personnel

Exercice clos le 31/12/12

EURO

CATEGORIES APAJH 2012	EFFECTIF AU 31/12			EFFECTIF Equivalent Temps Plein E.T.P.
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	19	43	62	51,00
Employés	117	277	394	360,54
Ouvriers handicapés de l'Entreprise Adaptée	26	17	43	41,59
Contrat d'apprentissage		1	1	1,00
TOTAL	162	338	500	454,13

Cet effectif n'intègre pas les 176 Travailleurs Handicapés de l'ESAT (149 E.T.P.),
qui n'ont pas de contrat de travail.